Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

Fonds anti-pauvreté et fonds de stabilisation des ong

Formulaire de demande 2027-2028

Votre organisation peut solliciter à la fois le fonds anti-pauvreté et le fonds de stabilisation des ONG en utilisant le même formulaire.

Ce formulaire comporte trois sections :

1. Renseignements sur l'organisation présentant la demande – **section à remplir pour TOUTES les demandes**
2. Demande au titre du Fonds anti-pauvreté – **section à remplir uniquement pour présenter une demande au titre du Fonds anti-pauvreté**
3. Demande au titre du Fonds de stabilisation des ONG – **section à remplir uniquement pour présenter une demande au titre du Fonds de stabilisation des ONG**

Veuillez noter que seules les demandes dûment remplies seront prises en considération. Les documents supplémentaires joints à la demande, notamment les rapports annuels et les plans, ne seront pas examinés.

Consentement à la transmission de la demande

☐ J'autorise la Division de la gouvernance et de l'intégration des services du ministère de l'Exécutif et des Affaires autochtones à transmettre la présente demande aux ministères concernés du GTNO afin qu'elle soit prise en considération pour d'autres possibilités de financement lorsqu'aucun financement n'est disponible au titre du Fonds anti-pauvreté ou du Fonds de stabilisation des ONG.

Le refus de donner votre consentement n'aura aucune incidence sur l'admissibilité de votre demande ni sur son évaluation au titre d'un fonds.

Section 1: Applicant Organization Information

Dénomination sociale de l'organisation présentant la demande (inscrivez la dénomination sociale complète de votre organisation telle qu'elle est enregistrée auprès du GTNO aux fins de paiement) :	
Personne-ressource :	Titre :
Téléphone :	Courriel :
Nom du signataire autorisé :	Titre du signataire autorisé :
Téléphone :	Titre :
Adresse postale (y compris la collectivité et le code postal) :	

Uniquement pour les ONG : L'ONG est dûment enregistrée et en règle :

- ☐ à titre de société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés des TNO*
- ☐ à titre d'association créée en vertu d'une loi fédérale
- ☐ attestation jointe

Quel financement demandez-vous?

☐ Fonds anti-pauvreté

1. **Organisations admissibles**
 a. Les gouvernements autochtones aux Territoires du Nord-Ouest;
 b. Les administrations communautaires (conseils de bandes, associations locales des Métis, collectivités à charte ou conseils municipaux);
 c. Les organisations non gouvernementales en mesure de démontrer qu'elles ont établi un partenariat avec un gouvernement autochtone ou une administration communautaire, qu'elles ont œuvré à l'établissement d'un tel partenariat ou qu'elles sont soutenues par l'une ou l'autre de ces entités.
2. Les **projets admissibles** doivent avoir lieu aux TNO et peuvent comprendre de nouvelles initiatives ou des améliorations apportées à des projets existants. Les projets admissibles :
 a. offrent un service ou un soutien concret à l'échelle communautaire;
 b. démontrent le potentiel d'amélioration des conditions sociales de la population de façon concrète et mesurable;
 c. proposent d'élaborer ou de mettre en œuvre une nouvelle approche de prestation de programmes et de services à l'échelle communautaire;
 d. démontrent leur capacité à nouer des partenariats fructueux avec d'autres organismes et à favoriser une approche intégrée visant la résolution de multiples problèmes sociaux.

 REMARQUE : Les entités du GTNO, y compris les écoles et les centres de santé, ne sont pas admissibles. Elles pourraient toutefois être incluses à titre de partenaires dans des projets menés par une organisation admissible.
3. **Les propositions de projets** doivent expliquer dans quelle mesure les activités proposées correspondent à au moins un des cinq piliers suivants :
 a. Soutenir les enfants et les familles
 b. Favoriser un mode de vie sain et le développement du potentiel ténois
 c. Fournir des logements sûrs et abordables
 d. Entretenir des collectivités durables
 e. Instaurer un continuum de services intégré

☐ Fonds de stabilisation des ONG

1. **Organisations admissibles :** Les organisations non gouvernementales (ONG) des TNO qui ont besoin de soutien pour accroître ou stabiliser leur capacité organisationnelle sont admissibles. Pour être admissible, l'ONG doit :
 a. offrir des services, des programmes ou des mesures de soutien qui bénéficient aux résidents ou aux collectivités des TNO;
 b. démontrer que le financement demandé permettra de répondre à un besoin lié à sa capacité organisationnelle ou à sa stabilisation et l'aidera à remplir son mandat;
 c. être enregistrée et en règle aux TNO, soit à titre de société ou d'association, soit à titre d'organisation créée en vertu d'une loi territoriale ou fédérale.
2. **Les coûts admissibles comprennent :**
 a. Les coûts de gestion;
 b. Les coûts de gouvernance;
 c. les coûts de perfectionnement organisationnel;
 d. les frais exceptionnels de fonctionnement général.
3. **Le fonds ne couvre pas les dépenses suivantes :**
 - salaires ou traitements du personnel permanent, frais de personnel réguliers ou récurrents;
 - primes d'assurance habituelles liées aux activités courantes de l'organisation;
 - opérations quotidiennes qui font partie des activités normales d'une organisation (p. ex. réunions habituelles, coûts des programmes en cours, services publics, entretien, travaux que l'ONG est déjà censée effectuer);
 - prestation régulière de services ou élargissement de programmes existants. Ce fonds a pour but de renforcer la capacité interne d'une organisation, et non de maintenir ou de développer ses services habituels.

Section 2: Demande au titre du fonds anti-pauvreté

Envoyez les demandes par courriel à : gsi@gov.nt.ca

Renseignements sur le projet

Titre du projet :		
S'agit-il d'un nouveau projet? ☐ **Oui** ☐ **Non**	Date de début du projet (jj/mm/aa) :	Date de fin du projet (jj/mm/aa) :
Lieu du projet (collectivités visées par le projet) :		
Ce projet a-t-il reçu de l'aide financière au titre du Fonds anti-pauvreté l'an dernier? ☐ **Oui** ☐ **Non**	Si **oui**, quel a été le montant de cette aide financière :	
Si oui : Veuillez décrire ce qui a été accompli l'année dernière, qui en a bénéficié et comment l'organisation compte s'appuyer sur ses réussites et ses résultats de l'année précédente (200 mots maximum) :		

Proposition :

1. Veuillez décrire l'objectif de votre projet, y compris ce que vous souhaitez réaliser et les résultats escomptés.

Utilisez le tableau ci-après pour décrire les résultats attendus en cas de réussite de votre projet: Indiquez qui en bénéficiera et combien de personnes environ seront accompagnées ou aidées.

Quels sont les résultats escomptés de votre projet?	
Qui bénéficiera de votre projet?	
Combien de personnes pensez-vous accompagner ou aider?	
Comment le succès sera-t-il démontré ou mesuré?	

2. es propositions de projet doivent correspondre à au moins un pilier. Veuillez indiquer brièvement comment votre projet s'inscrit dans l'un ou l'autre des piliers, ou dans l'ensemble de ceux-ci.

Sélectionnez tous les domaines qui reflètent le mieux les personnes accompagnées dans le cadre de votre projet ou l'objectif de vos activités :

☐	**Soutenir les enfants et les familles** *améliorer le bien-être et soutenir la parentalité, la petite enfance ou la stabilité familiale*
☐	**Favoriser un mode de vie sain et le développement du potentiel ténois** *répondre aux besoins en matière de santé mentale, de dépendances ou de mieux-être*
☐	**Fournir des logements sûrs et abordables** *lutter contre l'itinérance et favoriser l'accès au logement ou la stabilité*
☐	**Entretenir des collectivités durables** *(soutenir la sécurité alimentaire locale, l'emploi ou le développement communautaire)*
☐	**Instaurer un continuum de services intégré** *relier les services et réduire les lacunes dans les services*

3. D'autres groupes participeront-ils à ce projet? Si oui, quelle forme prendra leur contribution ou leur soutien?
Utilisez le tableau ci-dessous pour décrire tout partenariat en cours ou en projet, désigner les partenaires et indiquer leur rôle ou le soutien qu'ils apporteront (p. ex. collaboration avec une organisation pour coordonner les services afin d'obtenir un résultat précis; don en nature de la part d'un partenaire pour l'utilisation de la cuisine).

☐ **Gouvernements autochtones :**

☐ **Autres ONG :**

☐ **Autre :**

☐ **En l'absence de tout partenariat, veuillez en expliquer la raison :**

4. Avez-vous autre chose à nous dire sur votre projet?
Indiquez brièvement tout autre élément que vous jugez important de nous communiquer au sujet de ce projet (200 mots maximum).

Pièces à fournir

- ☐ Formulaire de demande dûment rempli
- ☐ Budget du projet anti-pauvreté
- ☐ Certificat d'assurance (indiquant la couverture responsabilité civile générale)
- ☐ Uniquement pour les ONG : attestation du Bureau du registre des sociétés du ministère de la Justice

Envoyez les demandes par courriel à : GSI@gov.nt.ca

Vous recevrez une confirmation de votre admissibilité dans les 7 jours ouvrables suivant la présentation de votre demande. Si vous ne recevez pas de confirmation, veuillez communiquer avec nous en composant le 867-767-9141, poste 11220, ou en écrivant à GSI@gov.nt.ca.

Section 3: demande au titre du fonds de stabilisation des ONG

Envoyez les demandes par courriel à : GSI@gov.nt.ca

Renseignements sur le projet :

Titre du projet :		
S'agit-il d'un nouveau projet? ☐ **Oui** ☐ **Non**	Date de début du projet (jj/mm/aa) :	Date de fin du projet (jj/mm/aa) :
Lieu du projet (collectivités visées par le projet) :		
Ce projet a-t-il reçu de l'aide financière au titre du Fonds anti-pauvreté l'an dernier? ☐ **Oui** ☐ **Non**	Si **oui**, quel a été le montant de cette aide financière :	
Description du projet et résultats escomptés :		
Comment le projet contribuera-t-il à stabiliser ou à renforcer les capacités de votre organisation?		
À quelle catégorie de financement correspond votre demande? *Sélectionnez toutes les catégories qui s'appliquent et décrivez comment votre projet s'inscrit dans chacune d'entre elles.*		
☐ **Coûts de gestion**		
☐ **Coûts de gouvernance**		
☐ **Coûts du développement organisationnel**		
☐ **Coûts d'exploitation généraux**		

Votre organisation reçoit-elle actuellement des fonds du GTNO (subventions, contributions ou contrats)? ☐ **Oui** ☐ **Non**	**Si oui**, décrivez brièvement cette aide financière (ministère concerné et activité soutenue) :

Pièces à fournir

- ☐ Formulaire de demande dûment rempli
- ☐ Budget du projet présenté au titre du Fonds de stabilisation des ONG
- ☐ Certificat d'assurance (indiquant une couverture responsabilité civile générale)
- ☐ Attestation

Directives pour les soumissions

Envoyez les demandes par courriel à : GSI@gov.nt.ca.

Vous recevrez une confirmation de votre admissibilité dans les 7 jours ouvrables suivant la présentation de votre demande.

Si vous ne recevez pas de confirmation, veuillez communiquer avec nous en composant le 867-767-9141, poste 11220, ou en écrivant à GSI@gov.nt.ca.